

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 avril 2014  
~~~~~

**ELECTION DE L'EXÉCUTIF
TREIZIÈME MEMBRE DU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Madame Marie-Françoise NACHEZ, M. Philippe MACHETEL, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Evelyne GELLY, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Jean-François SOTO, M. Bernard GOUZIN, Mme Nicole MORERE, M. Jean-Claude MARC, Monsieur Christophe GAUX, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Monsieur Christian VILOING, Madame Chantal COMBACAL, Madame Lucie TENA, Madame Véronique NEIL, Madame Isabelle ALIAGA, Monsieur Olivier SERVEL, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Mme Florence QUINONERO, Madame Viviane RUIZ, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Bernard SALLES, Madame Amélie MATEO, Monsieur Marcel CHRISTOL, Mme Anne-Marie BIZEUL, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Monsieur Jean-Claude CROS, Monsieur Grégory BRO, Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Max ROUSSEL, M. David CABLAT, Madame Michèle LAGACHERIE -Mme Martine BONNET suppléant de Monsieur Marc HENRY

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER

Quorum : 25	Présents : 48	Votants : 44	Pour 44 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que le bureau de l'établissement de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres ;

Vu les articles L2122-4, L2122-7, et L5211-2 du même code ;

Vu que le bureau de l'établissement est composé du Président, de dix vice-présidents et de deux autres membres ;

Vu la candidature de Monsieur Georges PIERRUGUES ;

Vu la désignation de Monsieur Claude CARCELLER pour surveiller la régularité des opérations de vote et procéder au dépouillement ;

Considérant que les autres membres du bureau doivent être élus successivement au scrutin secret uninominal majoritaire, le cas échéant à deux ou trois tours ;

Après avoir voté à bulletins secrets,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à la majorité des suffrages exprimés avec 44 suffrages exprimés au premier tour, dont 44 voix pour Monsieur Georges PIERRUGUES, 3 votes blancs et 1 vote nul,

- d'élire Monsieur Georges PIERRUGUES en tant que treizième membre du bureau de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et le déclare installé.

Transmission au Représentant de l'Etat N° 966 le 17/04/14 Publication le 17/04/2014 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 17/04/2014 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140414-lmc167023-DE-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET	Le Président de la communauté de communes 
--	--